



Séance du conseil d'administration du Cnous  
Du 5 juillet 2018

**Délibération CA-2018-07-05-1**

relative à l'adoption du relevé de décision  
du Conseil d'administration du 12 mars 2018

---

**LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CNOUS**

*Vu les articles L822-1 à L822-5 du code de l'éducation,  
Vu le décret n°2016-1042 du 29 juillet 2016 relatif aux missions et à l'organisation des œuvres universitaires,  
Vu le règlement intérieur du Conseil d'administration du Cnous adopté le 27 mars 1997 et modifié le 9 juillet 2010  
et le 24 novembre 2016,  
Vu le projet de relevé de décisions soumis au Conseil d'administration,*

- **Point de l'ordre du jour**

- 1 PV et Relevé de décision du Conseil d'administration du Cnous du 28 novembre 2017

- **Entendu l'exposé de Madame Dominique MARCHAND, Présidente du Cnous,**

- **Proposition de décision soumise au Conseil d'administration :**

- Approbation du relevé de décision du Conseil d'administration du 12 mars 2018

Après en avoir délibéré, le conseil d'administration **approuve**, à l'unanimité des membres présents ou représentés, la présente délibération.

Nombre de membres constituant le conseil : 29

Quorum : 10

Nombre de membres participant à la délibération : 15

Nombre de procurations : 12

Abstentions : 0

**Pour : 27**

Contre : 0

Fait à Vanves, le 24 juillet 2018

  
**Dominique MARCHAND**

**Pièce jointe :** - Relevé de décision du Conseil d'administration du Cnous du 12 mars 2018

Délibération transmise au Ministre chargé de l'enseignement supérieur le

Délibération publiée sur le site internet du cnous le

**25 071 8**